

**Nombre de membres
en exercice : 11**

Séance du vendredi 08 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le huit septembre l'assemblée régulièrement convoqué le 04 septembre 2023, s'est réuni sous la présidence de Ingrid MEUNIER.

Présents : 8

Votants : 8

Sont présents : Ingrid MEUNIER, Serge DUMAS, Maud BATTANDIER, Ludovic LABOURÉ, Evelyne CHAUX, Pierre-Antoine DEJOB, Sylviane DONJON, Delphine LORON TRAVARD (arrivée à 21h00)

Excusés : 3

Excusés : Sébastien COUTANSON, Mathieu VERDIER, Pierre PELISSON

Secrétaire de séance : Maud BATTANDIER

Le Conseil Municipal débute avec les questions diverses dans l'attente de l'arrivée de la conseillère Delphine LORON TRAVARD

QUESTIONS DIVERSES ET INTERVENTIONS

- Nous avons recruté, en remplacement de Christine CHARRET-TAMAIN, Audrey BUTIN qui va gérer la cantine et la garderie. Son contrat est de 1 an.
- Remerciement de la Renaissance d'Urfé : Mr MEILLAND René a adressé à la commune une lettre de remerciement pour le prêt gratuit de la salle des fêtes.
- L'assemblée générale de l'ADMR : Elle a lieu le jeudi 25 septembre à 14h à Crémeaux. La commune sera excusée de son absence auprès de Mme la Présidente de l'ADMR.
- Commission de sécurité de la salle des fêtes : lundi 25 septembre à 10h aura lieu la vérification de la sécurité de la salle des fêtes par le SDIS. Serge DUMAS et Grégory BRIDENNE seront présents
- Marche Octobre Rose : elle aura lieu le dimanche 15 octobre avec 2 circuits (8 et 12 kms) départs de 8h à 11h00 à la salle des fêtes "La Péniche". En partenariat avec GROUPAMA
- Repas des anciens : il aura lieu le dimanche 12 novembre prochain à la salle des fêtes ; toutes les personnes invitées et les membres du conseils présents recevront directement une facture de la trésorerie de Roanne.
Sylviane DONJON et Evelyne CHAUX assurent l'intendance
- La Commémoration du 11 novembre aura lieu le même jour 11h00 suivi d'un verre d'amitié au Bar de la Fontaine.
- Le marché de Noël aura lieu le 10 décembre, le courrier aux exposants a déjà été envoyé.
- Mme le Maire informe les Conseillers municipaux de la réouverture de l'Auberge de la Ferme de la Gilbernie par un collectif paysan à partir du 30 septembre prochain.
- Mme le Maire informe les Conseillers Municipaux de la mise en place prochainement de composteurs publics pour la commune. Un composteur et un broyat seront installés dans le pré attenant la cure et un second lot sera à définir plus précisément (vers l'Eglise, vers le cimetière...) A voir ce qui est le plus judicieux.
- La réunions des Associations de Champoly aura lieu le dimanche 1^{er} octobre à 10h30 à la salle de la mairie.
- La tournée de maintenance de l'éclairage public aura lieu le 19 octobre à 10h00 avec Mr DUMAS.

- La 2^{ème} tranche de la mise en place des leds sera effective dès la 3^{ème} semaine de septembre. Après ça, l'intégralité du bourg sera en leds, l'économie est de 50% par rapport aux ampoules actuelles et une baisse supplémentaire entre 23h et 5h du matin.

- Mme le Maire informe qu'une formation se tiendra au SDIS à Balbigny pour la mise en place du logiciel REMORCA. Christelle LAURENT et Mme le Maire se sont inscrites à cette formation.

- Les ordinateurs donnés généreusement par le Département ont été mis en place à l'école avec l'aide de Pierre PELISSON.

- La voirie 2023 sera terminée d'ici fin septembre 2023.

- Mr et Mme BRIDENNE ont donné leur dédite de leur logement au 1^{er} novembre prochain.

- KPAURA : Mme le Maire confirme l'inscription à la formation des « Ateliers de prévention des chutes » par Elodie KAPOUYAN qui devrait mettre en place les ateliers dès janvier 2024. Elodie KAPOUYAN propose de le faire le vendredi de 16h00 à 19h00, après discussion avec les conseillers municipaux, les horaires ne semblent pas adaptés aux personnes d'un âge et proposent plutôt le matin. Un mail sera envoyé à Elodie pour ce changement possible des horaires.

- La dernière esquisse de la mairie est présentée au Conseil Municipal pour validation, après discussion, il est décidé de modifier une dernière fois les plans concernant le bureau du Maire.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Le procès-verbal de la réunion du 21 juillet 2023 a été adressé, dématérialisé, aux Conseillers. Ils sont présentés avec les délibérations afférentes.

Après en avoir délibéré, le compte rendu est approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS

Objet : La mise à disposition de la solution DETOXIO - SERENCITY - DE 041 2023

Mme le Maire expose que la cybercriminalité est devenue une menace majeure sur les systèmes informatiques privés et publics. Les collectivités territoriales ne sont pas épargnées par les attaques des pirates informatiques et représentent 20 % des cibles. Un antivirus et un firewall ne suffisent plus, d'autant plus que les usages numériques ne cessent de se développer. Le Département a retenu l'entreprise Serenicity, qui propose une solution simple à utiliser, pour l'accompagner dans cette démarche. Il est ainsi proposé d'établir une convention de mise à disposition gratuite, par le Département, de cette solution, avec chaque commune ciblée, qui permettra de définir les contours de cette action et les engagements de chaque partie.

D'adhérer à la démarche expérimentale du Département de la Loire en matière de cybersécurité,

- de bénéficier de l'outil DETOXIO développé par la société SERENCITY,
- d'approuver la convention de mise à disposition de la solution Detoxio

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages des membres présents :

- **d'adhérer à la démarche expérimentale du Département de la Loire en matière de cybersécurité,**
- **de bénéficier de l'outil DETOXIO développé par la société SERENCITY,**
- **d'approuver la convention de mise à disposition de la solution Detoxio, jointe en annexe, qui prendra effet à la date de sa signature et jusqu'au 30 septembre 2024,**
- **d'autoriser Madame le Maire, à signer cette convention et tout autre document y afférent.**

Objet : Tarif de l'électricité et de l'eau lors de la location du gîte "La Cure" - DE 042 2023

Madame le Maire explique que le gîte "La Cure" est mise à disposition gratuitement à l'association Renaissance d'Urfé, mais les frais d'électricité et d'eau sont à leur charge.

A ce jour, et face à la hausse des coûts d'énergie et d'eau, il faudrait voir à augmenter les prix

- Electricité était à 0.27€ par kWh

- Eau : 1.94€ le m³ + 1.04€ le m³ pour l'assainissement

Madame le Maire propose la hausse suivante

- Electricité : 0.30€ le kWh

- Eau : 1.97€ le m³ + 1.15€ par m³ pour l'assainissement soit 3.12€ le m³

Cette hausse pourra être effective aux locations qu'à partir du 8 septembre 2023 suite à la hausse généralisée et la facture d'ENEDIS reçue qu'en septembre.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE l'augmentation de l'électricité : 0.30€ le kWh et l'eau à 3.12€ le m³**

- **MODIFIE le contrat du gîte de la Cure pour ces locations**

- **AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision**

Objet : Le prix des repas de la cantine avec le nouveau fournisseur - DE 043 2023

Madame le Maire explique que depuis le 4 novembre 2023, le fournisseur des repas, pour notre école, est le collègue Robert Schuman.

L'agent technique Grégory a équipé le 4*4 d'un convertisseur de 230V pour que la température des repas soient maintenus pendant le trajet.

Le repas revient à 5€ par enfant non livré, à ce jour il était de 5.65€ livré.

Je propose de ne pas changer la participation aux communes car nous avons à charge le transport et les frais de l'agent qui se rend à Noirétable pour récupérer les repas et ce 4 fois par semaine.

Repas	Parents	Etat	Mairie
5€65	3€	0€	2€65
5€65	1€	3€	1€65
5€65	0.85€	3€	1€80

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE de ne pas modifier les tarifs des communes,**

- **AUTORISE Madame le Maire a facturé ces tarifs aux communes et de signer tous documents relatifs**

Séance levée à 23h10